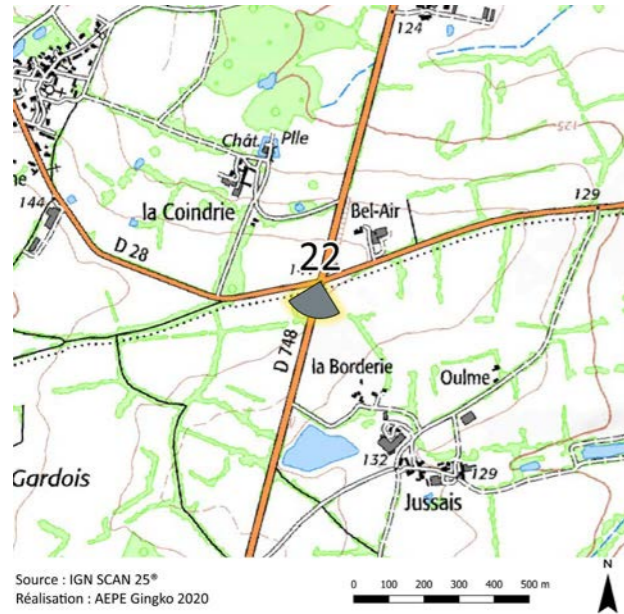


COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 22

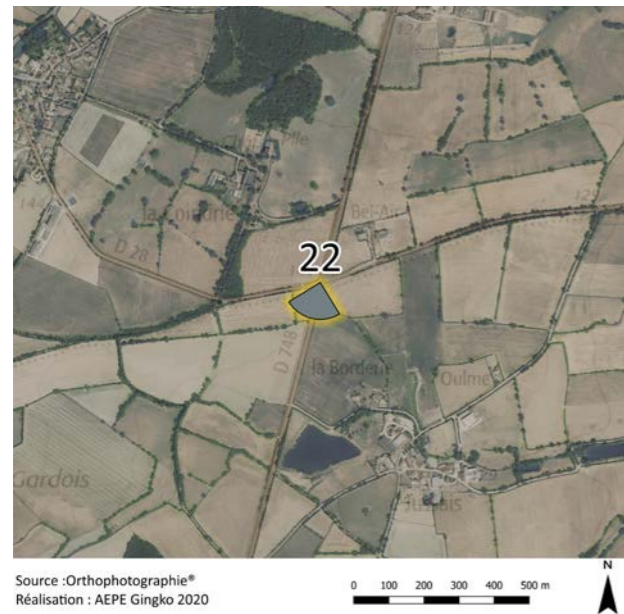
RD748 AU SUD-EST DU BOURG DE LA COUDRE (COMMUNE D'ARGENTONNAY), DEPUIS L'INTERSECTION AVEC LA RD28



VARIANTE 1
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
120°



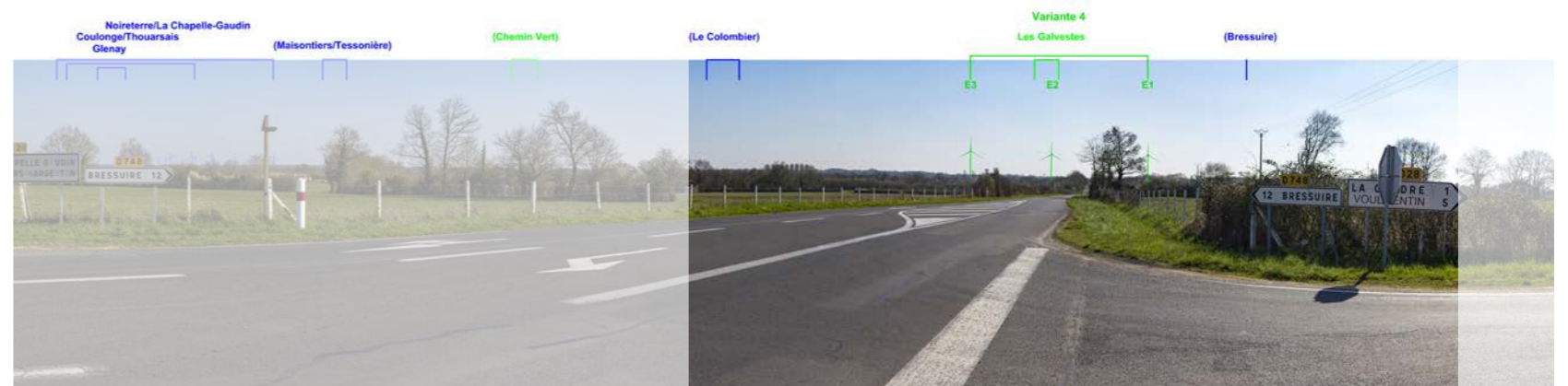
VARIANTE 2
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
120°



VARIANTE 4
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Pour l'ensemble des variantes considérées, le parc éolien projeté est ici perceptible de façon relativement proche et prégnante ; la topographie et la végétation ne masquant que la base des mâts, et une partie du rotor dans le cas d'E1. Aucune rupture d'échelle n'est relevée puisque les arbres au premier et moyen plan apparaissent plus grands que les éoliennes projetées.

Les 4 variantes présentent une implantation linéaire cohérente avec le relief, et soulignent l'horizon boisé.

Dans le cas des variantes 3 et 4, les interdistances apparentes entre les mâts sont en revanche légèrement plus homogènes, améliorant d'autant plus la lisibilité du parc.

Bien qu'elle implique mécaniquement une taille apparente légèrement plus importante, la variante 4 (constituée d'éoliennes de 200 mètres et non de 180 mètres comme dans le cas des autres variantes) demeure globalement équivalente à la 1, 2 et 3 en termes de prégnance et de rapports d'échelle. La différence de hauteur n'est donc pas significative.

Les variantes 3 et 4 sont donc ici les plus satisfaisantes du point de vue de l'impact paysager, même si le niveau d'impact est globalement similaire pour tous les scénarios.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°



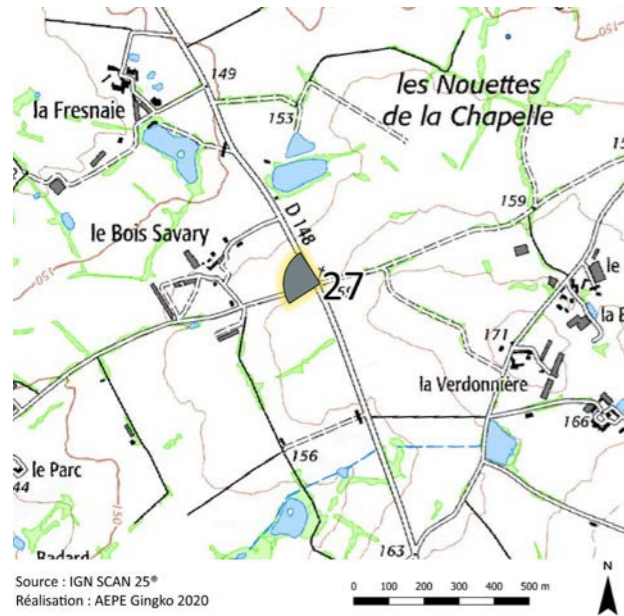
VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 4
PHOTOMONTAGE - 60°



COMPARAISON DE VARIANTE – Pm 27
RD148 ENTRE NOIRTERRE ET NOIRLIEU, À L'EST DU
HAMEAU LE BOIS SAVARY (COMMUNE DE BRESSUIRE)



VARIANTE 1
 VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
 120°



VARIANTE 2
 VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
 120°



VARIANTE 3 (RETENUE)
 VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
 120°



VARIANTE 4
 VUE SCHÉMATIQUE COULEUR
 120°



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les variantes 1 et 2 se caractérisent depuis ce point de vue par une faible emprise en termes d'angle horizontal, et par un important brouillage du motif éolien (superposition dans le champ visuel des éoliennes E2 et E3).

Les variantes 3 et 4, quant à elles, même si elles impliquent aussi un léger brouillage ponctuel du motif éolien (légère superposition d'E1 et E2 et de E2 et E3 dans le champ visuel), offrent une implantation plus lisible et aérée ; autrement dit plus harmonieuse.

La différence entre les tailles apparentes de la variante 4, constituée d'éoliennes de 200 mètres, et les autres variantes dont les éoliennes mesurent 180 mètres est peu significative compte tenu de l'éloignement au projet. La variante 4 demeure donc équivalente aux variantes 1, 2 et 3 en termes de prégnance et de rapports d'échelle.

Les variantes 3 et 4 sont donc ici les plus satisfaisantes en termes d'impacts visuels.

VARIANTE 1
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 2
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 3 (RETENUE)
PHOTOMONTAGE - 60°



VARIANTE 4
PHOTOMONTAGE - 60°



Conclusion :

D'une manière générale, les photomontages produits permettent de vérifier que les variantes comparées répondent globalement à toutes les recommandations paysagères énoncées dans l'état initial. Dans tous les cas, l'implantation est bien lisible. Les variantes 3 et 4 se démarquent tout de même du fait que leurs interdistances soient sensiblement équivalentes, rendant l'ensemble plus lisible et harmonieux.

La variante 4 implique mécaniquement une taille apparente légèrement plus importante (car constituée d'éoliennes de 200 mètres et non de 180 mètres comme dans le cas des autres variantes). Cette différence de taille est surtout perceptible dans les secteurs très proches (lieux de vie de l'aire d'étude immédiate) mais devient imperceptible avec la distance et n'influe donc que très peu sur la prégnance et les rapports d'échelle.

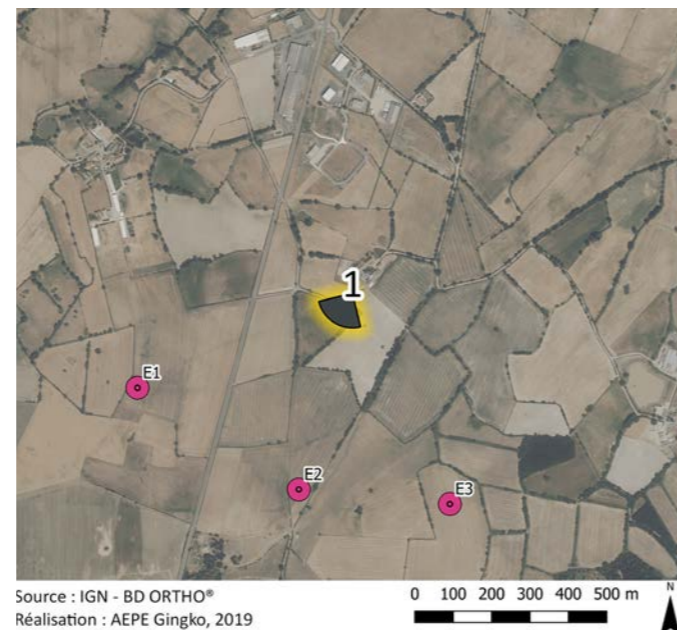
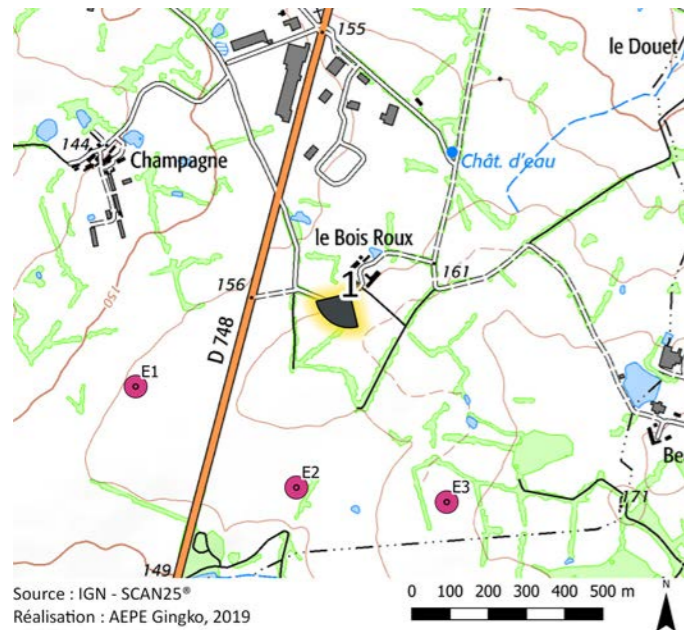
Les différents parcs présents à proximité du projet se composent d'éoliennes comprises entre 140 et 160 m de hauteur en moyenne. Ainsi, les variantes 1,2 et 3, avec une hauteur totale de 180 m, se rapprochent de la taille moyenne du contexte éolien et favorisent ainsi une homogénéité du motif.

Les variantes 3 et 4 sont donc considérées comme plus adaptées d'un point de vue paysager ; la variante 4 impliquant une taille plus importante, c'est la variante 3 qui sera retenue avec un modèle Enercon E138 (mât de 110 m soit une hauteur en bout de pale de 179,3 m*).

** À ce stade de l'étude, le modèle d'éolienne n'est pas arrêté et ne le sera qu'après autorisation du projet. Le modèle Enercon E138 correspond au modèle actuel présentant les caractéristiques les plus maximisantes pour la thématique paysagère.*

**PRÉSENTATION DES
PHOTOMONTAGES AVEC
LA VARIANTE RETENUE
(VARIANTE N°3)**

PM 01 – FRANGE SUD DU HAMEAU DE BOIS ROUX (COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DU-PLAIN)



RAISONS DU POINT DE VUE :

Cette simulation visuelle a pour objectif d'évaluer l'insertion paysagère du parc éolien projeté depuis le hameau de Bois Roux. La prise de vue est positionnée au niveau de la périphérie sud du hameau, à environ une trentaine de mètres de la première habitation (depuis l'intérieur de celui-ci, il y a davantage de masques visuels - trame bâtie notamment - et donc moins de perceptions possibles).



**LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT**

HAMEAU



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 14/06/2019 ; 15:26

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 0,5 km (E2)

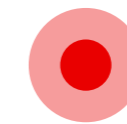
Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 436 333,96 ; 6 651 624,96

COMMENTAIRE PAYSAGER :

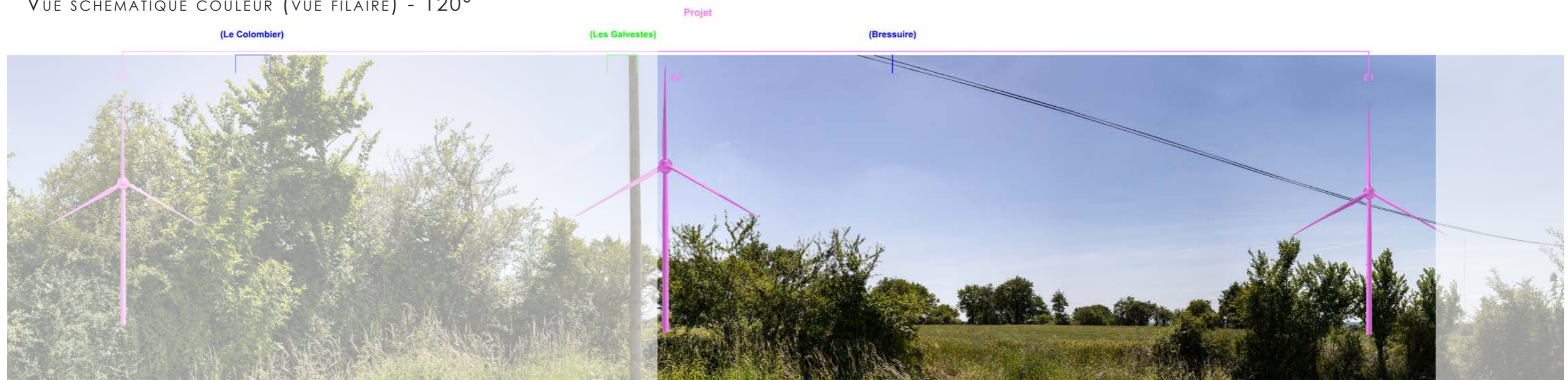
Le parc éolien projeté apparaît sur des vues proches et marquante, quoique en partie filtrées par la trame végétale : E1 et E2 se distinguent par leurs portions supérieures de mâts (rotors), alors qu'E3 est totalement occultée par la strate arborée. L'implantation est clairement visible, celle-ci formant une entité linéaire avec une relative homogénéité des tailles et interdistances apparentes. Aucune problématique de rupture d'échelle n'est relevée, les entités du premier plan (haies et poteaux électriques) présentant une taille apparente supérieure.



**ÉVALUATION DE
L'IMPACT**

FORT

VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°



ÉTAT INITIAL - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue



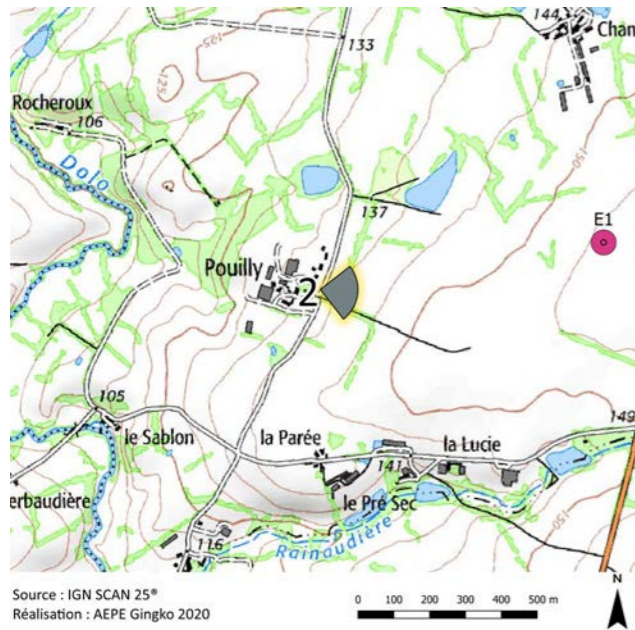
PM 01 – FRANGE SUD DU HAMEAU DE BOIS ROUX (COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DU-PLAIN)

PHOTOMONTAGE - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage



PM 02 – FRANGE EST DU HAMEAU DE POUILLY (COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DU-PLAIN)



RAISONS DU POINT DE VUE :

Cette simulation visuelle a pour objectif d'évaluer l'insertion paysagère du parc éolien projeté depuis le hameau de Pouilly. La prise de vue est positionnée au niveau de la périphérie est du hameau (depuis l'intérieur de celui-ci, il y a davantage de masques visuels - trame bâtie notamment - et donc moins de perceptions possibles).



LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

HAMEAU



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 14/06/2019 ; 14:56

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 0,8 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 435 002,80 ; 6 651 274,79

COMMENTAIRE PAYSAGER :

Le parc éolien projeté se distingue ici sur des vues rapprochées et prégantes, en partie filtrées par la trame arborée : E2 et E3 s'observent par leurs portions supérieures de mât alors que E1 n'est visible que par ses pales et une petite portion de mât. L'hétérogénéité des hauteurs apparentes et le brouillage ponctuel du motif éolien par la superposition de E2 et E3 rendent l'ensemble moyennement lisible. Les aérogénérateurs projetés apportent un léger contraste dans le paysage, par leur grande dimension (l'éolienne E1 présente une taille apparente supérieure aux arbres), mais font écho à d'autres infrastructures

(lignes électriques...). En période défeuillée, des interactions visuelles supplémentaires sont possibles, sans que cela modifie les conclusions de ce commentaire paysager.



ÉVALUATION DE L'IMPACT

MOYEN

VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°

